

**Le 11 juillet 2017**

## **UN GRAND PAS POUR L'HUMANITE !**

Le traité d'interdiction des armes nucléaires, adopté par l'Assemblée Générale des Nations-Unies le 7 juillet 2017 représente une avancée considérable pour notre société.

Pax Christi France se réjouit de ce que 122 états sur les 193 représentés à l'ONU aient signé ce Traité. C'est l'affirmation qu'un bon nombre de populations rejettent l'armement nucléaire, nonobstant l'argument avancé par ceux qui refusent le traité du fait qu'en raison des risques actuels de prolifération l'arme nucléaire est encore un passage obligé pour la sécurité et la stabilité internationale.

On ne construit pas la paix en promouvant une arme dont le pouvoir de destruction est incommensurable.

Il est de la responsabilité des pays qui la possèdent de manifester clairement leur volonté d'aller vers le désarmement nucléaire total dans les meilleurs délais, en accueillant favorablement ce traité, étape significative et concrète en direction de ce désarmement, car le maintien de l'armement nucléaire entretient la prolifération de l'armement nucléaire et compromet ainsi largement la sécurité de tous. Ce traité en appelle à une stratégie de désarmement raisonnée dans laquelle on n'avancera qu'en proscrivant l'arme fatale et en posant ensemble les éléments de relations internationales pacifiées et harmonieuses.

Catherine BILLET  
*Déléguée Générale*  
*Pax christi France*

Dominique LANG (aa)  
*Aumônier national*  
*Pax Christi France*

+ Monseigneur Marc STENGER  
*Evêque de Troyes*  
*Président de Pax Christi France*